

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 27 juillet 2016 portant composition du jury de fin de formation des ingénieurs du génie sanitaire - promotion 2015-2016

NOR : AFSR1630571A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le décret n° 90-973 du 30 octobre 1990 portant statut particulier du corps des ingénieurs du génie sanitaire;

Vu l'arrêté du 21 septembre 1992 modifié relatif à la formation des ingénieurs du génie sanitaire et notamment son article 5,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont nommés membres du jury de fin de formation des ingénieurs du génie sanitaire de la promotion 2015-2016:

M. Charles SAOÛT, représentant le directeur général de la santé.

M. Alain SAULNIER, représentant le directeur des ressources humaines.

M. Olivier BLANCHARD, représentant le directeur de l'école des hautes études en santé publique.

Le directeur de stage du candidat concerné.

Article 2

Les directeurs de stage appelés à siéger au sein du jury de la promotion 2015-2016 sont les suivants:

Mme Caroline PAUL, direction générale de la santé, cheffe du bureau environnement extérieur et produits chimiques.

Mme Hélène MARIE, agence régionale de santé Ile de France, déléguée territoriale par intérim de la Seine-et-Marne.

M. Denis GELEZ, agence régionale de santé Centre-Val de Loire, délégué départemental d'Eure-et-Loir.

Mme Brigitte MOISSONNIER, agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, directrice adjointe santé publique et environnementale.

Mme Cécile BILLAUD, agence régionale de santé Alsace Champagne-Ardenne, cheffe du service santé environnement du site de Nancy.

M. Alban ROBIN, direction générale de la santé, chef de bureau de la qualité des eaux.

M. Zoheir MEKHLOUFI, agence régionale de santé Centre-Val de Loire, délégué départemental du Cher.

Mme Pascale GIRY, agence régionale de santé Île-de-France, responsable santé environnement.

Mme Pascale CHARBOIS-BUFFAUT, agence régionale de santé Centre-Val de Loire, responsable de veille et sécurité sanitaire.

M. Jérôme DUBREIL, agence régionale de santé océan Indien, délégation île de Mayotte, responsable service santé environnement.

Article 3

Le directeur des ressources humaines et le directeur de l'École des hautes études en santé publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 27 juillet 2016.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef du bureau de la formation,
A. MYDLARZ